

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 8 au dimanche 14 avril 2024



POLICE
RIVIERA

286 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

83 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

51 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

9 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay - Saint-Légier



11.04.2024 - 1045 : important déversement d'huile dans un garage

Une fuite conséquente d'huile dans un garage, de plusieurs dizaines de litres, nécessite l'intervention rapide des pompiers. Six d'entre eux se rendent sur place et, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement, parviennent à maîtriser le cas et à évacuer les produits polluants. Des patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie participent aux opérations.



13.04.2024 – 2355 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse

Un automobiliste en état d'ivresse circule sur le chemin de Lacuez lorsque sa voiture dévie sur la droite, percute une glissière de sécurité ainsi qu'un candélabre, avant de se retourner sur le toit et de s'immobiliser au milieu de la chaussée. Le conducteur, légèrement blessé, s'extrait de sa voiture par ses propres moyens. Une entreprise de dépannage prend en charge la voiture. Un rapport d'accident est établi par Police.



Chardonne



13.04.2024 – 1055 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur le chemin d'Ogoz lorsqu'il chute en raison d'une déformation de la chaussée. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.



La Tour-de-Peilz



09.04.2024 – 0045 : voiture équipée de pneus lisses

Lors d'un contrôle de la circulation, les policiers interceptent un automobiliste au volant d'une voiture équipée de pneus lisses à l'avant. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

12.04.2024 – 1445-1500 : conduite d'une trottinette électrique sans permis ou sans avoir l'âge requis

Une adolescente de 15 ans circule au Quai Roussy sur une trottinette électrique, sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Un jeune de 12 ans se trouve également au guidon d'un tel engin, alors qu'il n'a pas l'âge requis. La trottinette lui a été prêtée par un ami qui se trouve avec lui, âgé de 14 ans. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.



Montreux



Caux, 08.04.2024 - 1650 : vidange sauvage

Le conducteur d'un véhicule à moteur effectue une vidange sauvage d'hydrocarbures sur un terrain naturel à Caux. En collaboration avec le garde-faune et le piquet de la Direction générale de l'environnement (DGE), une équipe du SDIS Riviera se rend sur place pour traiter le terrain touché et évacuer les portions souillées. La suite de l'affaire est traitée par l'autorité compétente.



12.04.2024 – 0025 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse

Des policiers en patrouille motorisée remarquent une voiture accidentée sur le bord de la route, encastrée dans une clôture de chantier. Ils s'arrêtent et rencontrent le conducteur qui explique avoir été distrait en consultant son téléphone portable et ne pas avoir remarqué la signalisation de chantier. Une entreprise de dépannage prend en charge sa voiture. Il s'avère que l'intéressé se trouve sous l'influence de l'alcool. Un rapport d'accident est dressé.

Chailly, 13.04.2024 – 1830 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à la route du Stade alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

Pollution sonore et infractions diverses

Le lundi 8 avril, à 15h15 à la Grand-Rue, un automobiliste au volant d'une voiture équipée de deux pneus lisses est contrôlé et dénoncé.

Le samedi 13 avril, entre 14h10 et 16h20, quatre conducteurs accélèrent inutilement à l'avenue Claude-Nobs, à la Grand-Rue et à la route de Chailly à Clarens, faisant vrombir inutilement et à de multiples reprises le moteur de leur voiture. Ils sont interceptés et dénoncés.

Le dimanche 14 avril, à 17h20, une patrouille intercepte le conducteur d'un véhicule de livraison à la rue du Torrent à Clarens. A bord du véhicule, quatre personnes se trouvent sur la banquette avant, prévue pour trois personnes. Sur les quatre, deux sont des enfants qui ne disposent pas de sièges adaptés et qui ne sont pas attachés. Le conducteur n'est pas non plus attaché. Dénonciation pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le même soir à 18h30, les policiers interceptent et dénoncent un automobiliste accélérant fortement dans un virage à la route de Chailly à Clarens, provoquant de fortes nuisances et la perte d'adhérence du train arrière de sa voiture.



Vevey



11.04.2024 – 2030 : pollution sonore

En cours de patrouille cycliste, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère à plusieurs reprises inutilement et bruyamment sur le parking de la Grande-Place. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

13.04.2024 - 0235 : dommages à la propriété

Une présence policière est requise à la Place de la Gare auprès d'un homme sous l'influence de l'alcool, semant le trouble devant un établissement public. Il est maîtrisé dans un premier temps par les agents de sécurité des lieux. Au vu de son comportement, l'intéressé est acheminé au poste de police, puis placé en cellule, afin d'éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Autres



Le cours de répétition de la compagnie 2 a débuté le jeudi 11 avril, avec l'entrée en service des cadres et des spécialistes qui ont effectué des travaux préparatoires pour la semaine suivante.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
08.04.24	Chardonne, Route du Vignoble	50 km/h	59 km/h	*	22	*
09.04.24	Chernex, Route de Fontanivent	50 km/h	70 km/h	*	2	*
10.04.24	Jongny, Route du Mont-Pèlerin	50 km/h	66 km/h	*	54	*
11.04.24	Corseaux, Route de la Crottaz	50 km/h	63 km/h	*	11	*
12.04.24	Blonay, Route de Châtel-St-Denis	50 km/h	77 km/h	*	52	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés